



Commune de
Bourscheid

Avis public

Gestion de l'eau

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de l'Eau a donné l'autorisation suivante:

Date	<i>12.03.2026</i>
Demandeur	<i>Monsieur Daniel Steichen</i>
Objet	<i>Forage géothermique</i>
Lieu	<i>Michelau</i>
No. réf.	<i>EAU-AUT-26-0020</i>

Le public peut prendre inspection de la décision et des plans y afférents à la maison communale pendant 40 jours, c'est-à-dire jusqu'au 07.05.2026.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/> .

Pendant ce délai, un recours contre la décision est ouvert devant le Tribunal administratif qui statuera comme juge de fond.

Le collège échevinal